

MANIFESTE POUR DES PRATIQUES DURABLES AU SEIN DES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA FÉDÉRATION POUR L'ENTREPRENEURIAT DURABLE

Paris, le 09 décembre 2022

Nous, membres de la Fédération pour l'Entrepreneuriat Durable, nous portons conscients :

1. De l'imminente entrée de nombre de pays africains et de nations tierces, d'autres continents dans les rangs des pays émergents et que cet état de fait nous force à imaginer, construire et établir, définitivement, un monde dont les ordres visent l'encouragement et la promotion d'un travail qui développe la personne humaine et élimine les incitations à la haine sous toutes ses formes, grâce à une réelle professionnalisation des actifs. **Nous proposons une recherche assumée et autonome de l'emploi adéquat.**
2. Du rôle fondamental que la jeunesse du monde entier devra jouer dans la création et l'établissement pour ce monde et son ordre de nouvelles économies émergentes fortes, fondées sur des modèles favorisant une maximisation de l'innovation maîtrisée, qui ouvre des possibilités de développement durable pour tous. **Que cette jeunesse se doit d'en être consciente, d'agir dans ce sens, en connaissance de cause et à bon escient.**
3. Que c'est en étant profondes, partagées de tous, comme forces immanentes portant les conditions *sine qua non* au développement de chacun, que ces actions donneront lieu à des accessions réellement durables aux rangs des développés sur les plans humain, économique, social et sociétal. **Une citoyenneté volontairement fondée est encore gage de résilience.**
4. De l'aspiration profonde des Peuples du monde entier à continuer de voir les pays d'*Afrique* et l'ensemble des pays en voie de développement offrir à leurs populations la possibilité de vivre en dépassant les maux de la pauvreté et de la misère, et devenir capables de saisir le plein potentiel offert par leur environnement direct et indirect. **Les citoyens des Afrique sont les bienvenus partout où la liberté est dite en raison des Droits de l'Homme et du Citoyen.**
5. Que le développement et la croissance des peuples au sein des nations est une condition indispensable à la paix et à la stabilité dans le monde entier et que cette réalité est reconnue et défendue par les nations et les peuples du *monde* uni, pour que chaque individu de la communauté humaine se sache ses droits fondamentaux et inaliénables reconnus et respectés partout dans notre monde. **Il n'y a pas de petite violation au bien-être des peuples.**

Et à force de raison, déclarons que nous :

1. Sommes des *maîtres* d'ouvrage et des *maîtres* d'œuvre de toutes les tailles, des acteurs, des financeurs, des prescripteurs du secteur de la formation, des services et du conseil en Afrique, en France et *dans d'autres Pays d'Europe et d'ailleurs*.
2. Élaborons les solutions didactiques et les programmes en nature d'héberger, d'édifier et de porter la croissance des activités économiques, nous bâtissons des écoles et centres de formations pour servir ces fins.
3. Rénovons et innovons, pour réformer la formation professionnelle sur la formation, en particulier l'éducation ; le conseil et les services pour les affaires sur le conseil, la formation, en particulier l'éducation.
4. Comprenons l'impact de nos métiers sur l'avenir des sociétés et par conséquent, nos responsabilités et devoirs de prescripteurs et donneurs d'ordre, en tant que tels : en achetant et distribuant les formations et les prestations les mieux adaptées, en puisant au maximum et à plus forte raison dans l'existant pour le revaloriser en le réadaptant, en engageant les acteurs et les programmes déjà disponibles grâce au numérique, nous contribuons fortement à rapprocher une demande en capital humain toujours plus exigeante à une certaine offre *en exploit dans nos entreprises publiques et privées*.
5. Rechercherons des économies de temps par l'adéquation de l'offre et de la demande et savons que cette demande est significative et justifiée. Il n'y a pas de petites économies de temps.
6. Nous engageons à mettre en œuvre des prestations de conseil, des actions de formation et à fournir des services durables dans toutes nos actions et opérations. Pas seulement à essayer ou tenter mais de déverrouiller le plus efficacement possible les mises en place en tenant compte de l'offre et de la demande, en tant que telles.
7. Reconnaissons les réelles entreprises du développement durable à la réalité de leur mise en œuvre. Nous nous engageons à ce que toutes nos demandes soient lisibles, visibles et prévisibles et permettent à ceux qui sont capables de répondre à nos besoins de se préparer et de nous contacter à temps.
8. Sommes conscients que les cadres administratifs, réglementaires et fiscaux, sans oublier le domaine de la banque et des assurances n'ont pas prévu les refontes et réformes structurelles et opérationnelles de la formation professionnelle, de l'éducation et de l'ingénierie des affaires, alors qu'elles sont fondamentales et indispensables pour les progrès humains.
9. Travaillerons avec le législateur et tous pour que le bon sens triomphe. Pour ce faire, nous nous engageons à impliquer l'ensemble de nos partenaires dans notre mouvement et l'intégralité des acteurs de la chaîne du conseil pour les affaires et toutes les autres formes de conseil en matière de gestion.
10. Favoriserons nos échanges et nos collaborations avec les assistants à maîtrise

FÉDÉRATION POUR L'ENTREPRENEURIAT DURABLE

6 rue d'Armaillé, 75017 Paris, France – Siret : 885 046 961 00037 – Naf : 7022Z

Nous sommes une « Association », un « Mouvement » et une « Fédération Entrepreneuriale » régis par la Loi de 1901, enregistrée sous le numéro RNA W751240466. La Fédération pour l'Entrepreneuriat Durable est un Organisme de Formation Professionnel enregistré auprès de la DRIEETS sous le Numéro de DA **11 75 75337 75**.

Parution au Journal Officiel de la République Française sous le numéro : 20170031, le 05 août 2017. Lieu de parution (Région, Département, Pays) : Île-de-France, Paris, France. Téléphone : +33 7 67 88 44 56.

d'ouvrage et les assistants à maîtrise d'œuvre, concepteurs, bureaux d'études, les conseillers environnementaux, les bureaux de contrôle, les entreprises et équipementiers engagés, les fournisseurs de solutions logiciels, les assureurs innovants, les banques et nous sommes disposés à faire réussir ces opérations.

11. Savons enfin qu'un projet stratégique de refontes opérationnelles et structurelles est une course contre la montre, de montages et d'arbitrages, qu'il *est complexe* d'instaurer de nouvelles pratiques. Nous sommes décidés et volontaires pour modifier les nôtres et ceux de nos équipes du conseil pour correspondre à ces nouvelles pratiques attendues depuis bien trop longtemps par nos utilisateurs et bénéficiaires en professionnalisation. Il est temps pour des actions stratégiques, opérationnelles, massives et collégiales pour l'entrepreneuriat durable.
12. Nous nous engageons à nous fédérer pour des pratiques scientifiques, durables et responsables d'entreprises, en France et en Afrique, de manière *définitive, décisive, concrète et pratique*.

Les signataires

FÉDÉRATION POUR L'ENTREPRENEURIAT DURABLE

6 rue d'Armaillé, 75017 Paris, France – Siret : 885 046 961 00037 – Naf : 7022Z

Nous sommes une « Association », un « Mouvement » et une « Fédération Entrepreneuriale » régis par la Loi de 1901, enregistrée sous le numéro RNA W751240466. La Fédération pour l'Entrepreneuriat Durable est un Organisme de Formation Professionnel enregistré auprès de la DRIETS sous le Numéro de DA **11 75 75337 75**.

Parution au Journal Officiel de la République Française sous le numéro : 20170031, le 05 août 2017. Lieu de parution (Région, Département, Pays) : Île-de-France, Paris, France. Téléphone : +33 7 67 88 44 56.